

enseignants, l'enseignement des valeurs civiques et l'utilisation des technologies de l'information à la fois dans nos salles de classe et pour mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte de ces objectifs. De meilleures politiques en matière d'éducation et un investissement accru dans nos systèmes d'éducation aideront à réduire la disparité des revenus et à combler le fossé numérique dans notre hémisphère.

Les efforts que nous déployons collectivement à l'échelle de l'hémisphère seront plus efficaces grâce à l'utilisation novatrice des technologies de l'information et des communications pour brancher nos gouvernements et nos peuples et pour partager les connaissances et les idées. Notre Déclaration sur la connectivité souligne cette conviction.

Nous soulignons que la bonne santé et l'égalité d'accès aux soins médicaux, à des services de santé et à des médicaments à un coût abordable sont essentiels au développement humain et à l'atteinte de nos objectifs politiques, économiques et sociaux.

Nous réitérons notre engagement à l'égard de la protection des droits de la personne et des libertés fondamentales de tous, y compris ceux qui sont vulnérables, marginalisés, handicapés ou qui ont besoin d'une protection particulière. Nous sommes déterminés à mettre fin à toute forme de discrimination, dont le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et autres formes connexes d'intolérance dans nos sociétés, ainsi qu'à promouvoir l'égalité des sexes et à atteindre la pleine participation de tous à la vie politique, économique, sociale et culturelle de nos pays.

Nous nous efforcerons de nous assurer que les résultats issus du Conclave des peuples autochtones des Amériques, tenu au Guatemala, et du Sommet des peuples autochtones des Amériques, tenu à Ottawa, seront prises en considération dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action du Sommet des Amériques. Nous appuyons les efforts déployés pour permettre la conclusion hâtive et fructueuse des négociations concernant le Projet de Déclaration américaine sur les droits des peuples autochtones, laquelle favorisera et protégera leurs droits humains et leurs libertés fondamentales.

Nous considérons que la diversité culturelle qui caractérise notre région est source de grande richesse pour nos sociétés. Le respect et la valorisation de cette diversité doivent constituer un facteur de cohésion qui fortifie le tissu social et le développement de nos nations.

C'est à nos gouvernements qu'incombe la principale responsabilité de la coordination et de la mise en œuvre du Plan d'action ci-joint. Les rencontres ministérielles donnent d'importants résultats en appui aux mandats des Sommets. Nous continuerons à développer cette coopération.

Nous apprécions le soutien actif de l'Organisation des États américains et de ses organes spécialisés, notamment l'Organisation panaméricaine de la santé, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et l'Institut interaméricain de l'enfant, ainsi que la Banque interaméricaine de développement, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Banque mondiale. Nous invitons ces institutions et d'autres organisations régionales et internationales à développer une plus grande coordination pour le soutien à la mise en œuvre et au suivi du Plan d'action de ce Sommet.

L'OÉA joue un rôle central dans la mise en œuvre des décisions des Sommets des Amériques. Nous chargeons nos ministres des Affaires étrangères de faire avancer et approfondir, lors de la prochaine Assemblée générale, le processus de réformes au sein de l'OÉA, soutenu par des ressources appropriées,